

## Faits saillants – Épisode 12

Madame Bouaré Bintou Founé Samaké partage les moments qui ont marqué son parcours, notamment les valeurs transmises durant ses années au lycée et l'exposition à des cultures étrangères durant ses études à Kiev. Elle explique les difficultés rencontrées suite à ses études, ce qui a contribué à forger son désir de changer le système et de s'impliquer au sein de la société civile.

La ministre discute de la création de *Women in Law and Development in Africa* (Femme, Droit et Développement en Afrique) (WILDAF), un réseau d'associations et d'ONG de promotion et de protection des droits des femmes, au Mali, depuis 1995. Étant le premier organisme à promouvoir le droit des femmes et des filles au Mali, elle discute de l'évolution de son rôle au sein de WILDAF. Mme Bouaré Bintou Founé Samaké donne un aperçu des responsabilités associées aux différents rôles qu'elle a eu l'opportunité d'occuper depuis la création de WILDAF.

Mme Bouaré Bintou Founé Samaké discute des objectifs principaux de son mandat comme ministre. Elle explique l'importance de connecter les valeurs culturelles et les objectifs domestiques aux engagements internationaux. Elle discute des risques associés à la montée des groupes fondamentalistes pour les droits des femmes. Madame Bouaré Bintou Founé Samaké affirme que l'égalité des sexes est un débat très important au Mali. Pour cette raison, une grande partie de son travail consiste à lever les barrières en place pour les femmes et élever le statut de la femme au Mali.

Mme Bouaré Bintou Founé Samaké discute de l'impact de la COVID-19 sur son mandat. Les restrictions employées par le gouvernement ont eu des conséquences importantes sur la situation des femmes et des enfants. Notamment, elle discute des limitations sur les déplacements et comment elles ont contribué à la consolidation de l'écart entre les hommes et les femmes. Elle explique l'impact de ces restrictions sur l'éducation des enfants et de la santé des femmes qui, encore une fois, consolide les inégalités déjà présentes au sein de la société.

La ministre explique que le programme de sensibilisation a pour objectif la mise en place de stratégies visant à adresser les violences basées sur le genre. Mme Bouaré Bintou Founé Samaké explique que, malgré le manque de législation interdisant les mutilations génitales féminines (MGF), la communauté a conscience que ce type de violence existe et qu'il y a des stratégies qui sont mises en place afin de lutter contre les mutilations génitales féminines (MGF) incluses dans le programme de lutte contre les violences basées sur le genre. Il y a également des projets de loi en cours, notamment la mise en place de programmes d'activités de sensibilisation et d'informations liés aux violences basées sur le genre.

Mme Bouaré Bintou Founé Samaké identifie plusieurs aspects auxquels le Canada pourrait offrir du soutien en ce qui concerne la consolidation de la Politique Nationale Genre (PNG) instaurée au Mali en 2010. Elle met l'accent sur l'appropriation de la PNG, et le rôle que pourrait jouer le Canada en évaluant et en consolidant la responsabilité de tous les ministères

en lien avec la PNG. Notamment, elle discute du manque de femmes dans le secteur financier et du manque de services offerts aux femmes victimes de violences. La ministre affirme que le Canada peut jouer un grand rôle en appuyant le Mali dans la mise en place de mécanismes similaires au sein du gouvernement et de la société civile.

Mme Bouaré Bintou Founé Samaké explique qu'afin d'optimiser les relations avec les organisations, il est primordial d'offrir un partenariat qui est gagnant-gagnant. Elle affirme que l'élaboration d'initiatives coopératives est beaucoup plus optimale que l'imposition d'actions préétablies par ces organismes. Elle soutient que ce type de relation permet le développement de solutions adaptées aux besoins du Mali et met de l'avant les objectifs poursuivis par le gouvernement.